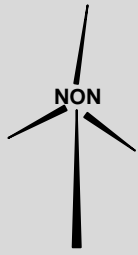


**Oui** aux énergies renouvelables raisonnées  
**NON** aux parcs éoliens industriels

**Association Sainte-Mère-Eglise Environnement**  
 BP 10 – 50480 Sainte-Mère-Eglise

Santé publique	Sainte-Mère- Eglise, le 13 mai 2007
Economie	<p>Objet : accident éolien de CLITOURPS du 2-3 mars 2007</p> <p>Monsieur le Procureur,</p> <p>Nous déposons plainte à l'encontre de la société exploitante du Parc Eolien de Clitourps ( EDF Energies Nouvelles ) pour la mise en danger d'autrui suite à la rupture de pale qui s'est produite dans la nuit du 2 au 3 mars 2007.</p> <p>Cette nuit-là, un morceau de pale d'une longueur d'environ 4 mètres et d'un poids d'environ 140 kilogrammes s'est détaché de l'éolienne n° 3 pour atterrir à 200 mètres dans un champ cadastré n° 172/173.</p> <p>La dangerosité de l'accident pour les biens et les personnes est avérée par les différents faits suivants :</p> <ul style="list-style-type: none"> <li>- l'éolienne n° 3 a continué de tourner jusque dans le début de l'après-midi du samedi 3 mars , malgré le déséquilibre de la machine que nous pouvons supposer</li> <li>- le morceau de pale est tombé à environ 40 mètres de la RD 414 après avoir survolé la route communale qui dessert le lieu-dit « le Haut Bosc ».</li> </ul> <p>Les premières habitations du Haut Bosc sont à 300-400 mètres : les habitants ( adultes et enfants ) empruntent la voie communale plusieurs fois par jour.</p> <p>Le village de Clitourps est desservi par la RD 414. Cette route est en conséquence quotidiennement fréquentée par les habitants de Clitourps et fréquemment par les habitants de la région.</p> <p>En outre, le site est visité par des touristes. Des cars d'enfants s'arrêtent fréquemment sur la parking aménagé à cet effet à l'occasion des visites scolaires de sensibilisation aux énergies renouvelables <u>après avoir emprunté la voie communale survolée par le morceau de pale.</u></p>
Environnement	
Patrimoine	
Emploi	



Nous demandons l'arrêt immédiat des éoliennes de ce parc et une expertise publique des causes de cet accident.

Veuillez agréer, Monsieur le Procureur l'expression de nos sentiments distingués.

Yves Simon  
Président

Santé publique

Economie

Environnement

Patrimoine

Emploi